

ARVERNE | **1^{ER}**
FOURNISSEUR FRANÇAIS
DE SOLUTIONS GÉOTHERMALES

POLITIQUE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



En avril 2022, Arverne a pris une décision fondamentale qui reflète son engagement profond envers un avenir plus responsable : Arverne est devenue entreprise à mission.

Ce choix vient de la conviction que le succès d'une entreprise ne se mesure pas seulement à ses réussites commerciales et financières, mais également à son impact positif sur la société et l'environnement qui l'entourent.

La mission d'Arverne est exprimée clairement dans sa raison d'être :

« Par son savoir-faire unique, le groupe Arverne libère le potentiel des géo-ressources et les valorise durablement pour une transition énergétique pragmatique au service de la prospérité des territoires. »

Cette raison d'être est bien plus qu'un simple discours. C'est la boussole qui guide chacune des décisions du Groupe, des plus petites aux plus stratégiques.

La politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) définit les engagements du Groupe, en lien avec le statut de société à mission, pour bâtir une croissance durable et partagée, et contribuer ainsi aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

La politique RSE s'applique à toutes les activités du Groupe.

1. Nos principes d'action

Le Pacte mondial des Nations Unies propose un cadre d'engagement universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption auxquels Arverne souscrit.

Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption

Droits de l'Homme

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Environnement

- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Normes internationales du Travail

- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Lutte contre la corruption

- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

2. Notre gouvernance de la RSE

Le pilotage de la RSE est assuré au plus haut niveau de l'entreprise par le Conseil d'administration au travers notamment du Comité Stratégie et RSE qui s'assure de la prise en compte de la RSE dans la stratégie du Groupe et valide les politiques engagées.

Au quotidien, la direction Impact et Engagement a en charge la définition de la feuille de route RSE et s'assure du déploiement de celle-ci ainsi que du suivi de la performance RSE du Groupe. Elle met également en œuvre les actions nécessaires à la réalisation des objectifs de société à mission, sous le contrôle du Comité de mission. La direction Impact et Engagement est en outre représentée au Comité Exécutif du Groupe.

Arverne s'est dotée également d'un Comité de mission, composé de deux membres internes et deux membres externes. Il est en charge du suivi de l'exécution de la mission du Groupe et conseille le Groupe dans la définition de ses objectifs opérationnels. Le Comité de mission procède également à toute vérification qu'il juge opportune pour s'assurer du respect des objectifs statutaires.

3. Nos engagements

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Lutter contre le changement climatique

De par la nature de ses activités, Arverne est pleinement engagée dans la transition énergétique. Ses projets de production de ressources renouvelables du sous-sol, au premier rang desquelles la géothermie et le lithium géothermal, accompagnent concrètement la décarbonation des usages au sein des territoires. En proposant une énergie locale, renouvelable et respectueuse de l'environnement, le Groupe contribue ainsi à la lutte contre le changement climatique et à l'atteinte des objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Arverne veille à réduire l'empreinte écologique et énergétique de ses activités. A ce titre, elle s'engage à mesurer son empreinte carbone et à mettre en place des actions concrètes visant à réduire les émissions de CO2 liées à ses activités.

Minimiser notre impact environnemental

La préservation des ressources et la protection de l'environnement sont au cœur de la stratégie opérationnelle d'Arverne.

Le Groupe s'engage à minimiser son impact environnemental en adoptant des pratiques durables et en respectant les réglementations environnementales locales et les normes internationales. Sur tous ses chantiers, dans toutes ses opérations, le Groupe adopte des pratiques de gestion visant à réduire les impacts et préserver la biodiversité. Des mesures strictes pour prévenir la pollution de l'air, de l'eau et des sols et pour réduire les déchets sont déployées afin de veiller à ce que les activités du Groupe ne nuisent pas à l'environnement.

Le Groupe réalise une étude d'impact chaque fois que nécessaire et met en place des actions de protection et compensation adaptées.



AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Garantir la santé et la sécurité

La santé et la sécurité des employés du Groupe sont des priorités absolues. Arverne s'engage à fournir un environnement de travail sûr et sain, en respectant des normes de sécurité strictes et en adoptant des mesures préventives pour supprimer les situations à risques. Des programmes réguliers de formation en matière de santé et de sécurité sont mis en place afin que tous les collaborateurs soient bien informés et équipés pour travailler dans des conditions sécurisées. Le Groupe s'efforce constamment d'améliorer ses pratiques pour assurer le bien-être de ses équipes.

Promouvoir la diversité

Arverne croit fermement en la diversité et l'inclusion au sein des équipes pour stimuler la créativité et l'innovation, et participer ainsi à la performance de l'entreprise. Le Groupe s'engage à créer un environnement de travail où chaque collaborateur se sent valorisé, respecté et encouragé à donner le meilleur de lui-même. La politique de diversité d'Arverne vise à recruter et à retenir des talents de tous horizons. Arverne veille à offrir des opportunités de développement professionnel pour tous et à lutter contre toutes formes de discrimination.



Entreprendre avec intégrité et éthique

Le Groupe entend être un partenaire de confiance pour toutes ses parties prenantes. Il déploie ses activités dans le strict respect des lois et réglementations en vigueur et en cohérence avec les principes édictés dans son Code de conduite publié début 2024.

Le Groupe s'engage ainsi à conduire ses activités avec honnêteté et transparence, en adoptant des pratiques commerciales éthiques et en luttant activement contre la fraude et la corruption. Arverne a pris l'engagement de former tous ses collaborateurs à son code de conduite. Un système d'alerte, conformément à la loi « Sapin 2 », a également été déployé au sein de l'entreprise.

Assurer le bien-être des collaborateurs

Arverne s'engage à œuvrer pour le bien-être de ses collaborateurs en veillant à leur offrir un cadre de travail engageant et épanouissant. Le Groupe s'engage également à maintenir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle de ses collaborateurs.

Le Groupe est, en effet, persuadé que prendre soin de ses collaborateurs permet de créer une atmosphère propice à la créativité, à la collaboration et à la performance. Ce cercle vertueux où des collaborateurs épanouis sont plus engagés et investis dans la réussite de l'entreprise se traduit également par une plus grande attractivité pour de nouveaux talents.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Créer de la valeur dans nos régions d'implantation

Arverne s'engage à contribuer activement au développement économique et social des territoires en tant qu'acteur responsable et intégré au sein du tissu local. Cela se traduit tout d'abord par les bénéfices directs que les projets de géothermie du Groupe apportent aux communautés en fournissant, en circuit court, des sources d'énergie propres et renouvelables. Le Groupe veille également à mettre en place, en amont de ses projets, un dialogue transparent et régulier avec les acteurs locaux pour informer, recueillir les avis et propositions. Arverne contribue aussi au développement économique des territoires où le Groupe opère en partageant la valeur via la création d'emplois, l'appel aux partenaires locaux quand cela est possible, et le soutien de divers événements ou structures associatives locales.



© Thomas Goisque



ARVERNE

Entreprise à mission depuis 2022

www.arverne.earth

4 chemin Barincou 64000 Pau